

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1764 DU 21 DECEMBRE 1961 :

n° 1764

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 décembre 1965

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1965

Date du numéro

31 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Saïd Ahmed Mohamed, matricule 2495, du Détachement autonome d'Obock, reconnu inapte à servir dans la Milice par le Conseil de Santé de la C.F.S. du 2 décembre 1964, est licencié pour raison de santé à compter du 10 décembre 1964.